

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du mercredi 6 octobre 2021



Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

En ce moment même, dans le Nord de la France, la communauté éducative se rassemble autour de la famille de Chanel. Elle avait 12 ans et elle s'est suicidée, victime de harcèlement, enfermée dans sa souffrance. Nous souhaitons que, ensemble dans cette instance, nous fassions une minute de silence en sa mémoire. Le harcèlement est un fléau, nous toutes et tous ici le connaissons et le combattons. Informer, prévenir est important mais cela ne suffit pas. On peut afficher tous les numéros verts disponibles sur des panneaux, dans les journaux, dans les médias, si l'enfant n'ose pas appeler, c'est vain. Et c'est inutile de dire que c'est accessible. La campagne déchaînée autour des enfants nés en 2010 démontre qu'il est urgent de protéger l'enfance et la jeunesse sur les réseaux sociaux. Il n'est plus entenable de rejeter la seule responsabilité sur les enfants, les parents les éducateurs quand nous voyons que des signalements ne sont jamais pris en compte ; qu'aucun message de prévention n'est jamais mis en avant ou qu'aucune sanction n'est prise à l'encontre des multinationales pour mise en danger de mineurs. Doit-on souligner les milliards engrangés autour de pratiques nauséabondes qui visent toujours plus de données personnelles collectées, plus de temps passé, plus d'algorithmes renseignés, sans souci des effets délétères ? Le signal d'alerte lancé par une ancienne de Facebook autour du danger que représentent les réseaux sociaux pour les adolescents résonne dans des oreilles d'élus et de responsables qui restent sourdes, préférant la communication laconique des GAFAM. Des études de plus en plus nombreuses pointent les effets pervers des réseaux sociaux sur la psyché adolescente. Nous demandons qu'enfin l'Etat se saisisse des libres pratiques des multinationales et en appelle à l'échelle mondiale. Nous sommes en pleine révolution numérique et aujourd'hui personne ne se soucie de protéger les enfants et les jeunes - ceux qui feront la société de demain - de sanctionner et d'imposer à des entreprises des filtres en ce sens.

Au niveau d'un territoire, au niveau d'un établissement ou d'une école, les programmes d'enseignement trop chargés laissent peu de place à l'enseignement moral et civique, à l'éducation aux droits, à l'éducation aux médias, au développement de l'esprit critique, à des espaces coopératifs de projets comme de débats. Des moyens toujours plus rognés qui pénalisent le recrutement de personnels enseignants, éducatifs, sanitaires et sociaux, d'adultes capables de recevoir la parole des enfants et des jeunes et de les accompagner. Des moyens limités qui freinent aussi l'élan de toute la communauté éducative des instances, comités et conseils tels que le CESC, les conseils collégiens et lycéens ou qui empêchent l'accompagnement des établissements par des associations éducatives complémentaires de l'école publique. L'engagement des parents d'élèves est lui aussi trop souvent limité, les espaces parents sont trop rares.

Oui, nous l'affirmons, les parents ne sont pas de simples usagers, les attentes de l'institution sont grandes à leur égard dans le suivi de la scolarité, pour le bien-être des enfants. La FCPE défend la coéducation depuis 75 ans et force est de constater que ce mot est de plus en plus galvaudé dans l'institution. Des évolutions juridiques ces 4 dernières années, qui sous prétexte de simplification, visent avant tout une nécrose de la démocratie scolaire. Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu dans deux jours et nous rencontrons toujours sur le terrain des difficultés quant à l'application des textes ou la possibilité d'organisation et d'accompagnement de cette période. Nous tenons à saluer ici les quelques directeurs d'école ou chefs d'établissement qui ont budgétisé la mise sous pli du matériel de vote. Une bonne pratique à partager ici pour l'engagement de parents pour l'ensemble de la communauté éducative et qui libère un temps essentiel aux sujets de fonds.